

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	12 (1941)
Heft:	3
Rubrik:	Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à tout transit du nord et de l'est de la France, de l'Angleterre, de la Hollande et de la Belgique par la ligne Berne-Neuchâtel. Dans la relation Paris-Berne et au delà, la concurrence du Moutier-Granges est moins dangereuse pour la B. N., mais elle existe quand même jusqu'à un certain point.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Bons de transport : Quelques membres nous ont informés qu'ils n'avaient pas reçu les bons de transport annoncés dans notre dernier bulletin. Nous regrettons vivement que des erreurs aient été commises dans l'encartage des bons de transport et nous prions nos membres qui ne les auraient pas reçus, de bien vouloir en informer notre secrétariat. Nous rappelons que les abonnés au bulletin ne reçoivent pas de bons de transport, ceux-ci ne sont distribués qu'aux membres. En versant à notre compte de chèques postaux un supplément de Fr. 2.—, les abonnés seront transférés dans la catégorie des membres individuels et recevront une série de bons de transport valables pour 1941.



HUGUENIN
MÉDAILLEURS

LE LOCLE

TÉL. 3.11.60

70

La maison d'ancienne et
bonne réputation fournis-
sant pour
toutes manifestations :

**Médailles
Distinctions
Gobelets**

**Insignes
Plaquettes
Objets étain, etc.**

CHAUX

pour blanchir et désinfecter les étables, etc.
pour améliorer les terres décalcifiées,
pour préparer la bouillie bordelaise,
pour fourrager (carbonate de chaux fourrager).

Fabrique de chaux, St-Ursanne (Jura)

Téléph. 5 31 22